

LES VALLONS BEARNAIS

Bulletin d'engagement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nom et No du Club :

<p>Art 1 Ce circuit est créé, organisé, contrôlé et homologué par l'Union Cyclotouriste Orthézienne, affiliée à la FFCT</p> <p>Art 2 Cette organisation est ouverte à tout cycliste régulièrement assuré pour la pratique du vélo, qui doit se considérer en excursion personnelle. L'Union Cyclotouriste Orthézienne déclinant toute responsabilité de quelque nature que se soit en son égard.</p> <p>Art 3 Seules sont admises les machines mues par la force musculaire et dotées de l'équipement réglementaire, conforme aux prescriptions du Code de la Route.</p> <p>Art 4 Le circuit est permanent, il peut se réaliser toute l'année</p> <p>Art 5 La randonnée est destinée à mieux faire connaître les richesses de cette partie du Béarn. Deux formules sont offertes : l'une cyclo-sportive, l'autre cyclo-touristique. La première formule peut s'effectuer sur une journée, la seconde pouvant être réalisée en trois journées complètes</p>	<p>Art 6 Les lieux géographiques de contrôle devront être simplement respectés. Les endroits où devront être apposés les tampons humides sont désignés. En cas d'impossibilité (fermeture de magasin par exemple ou tout autre raison), un tampon différent sera recherché dans la même localité ou une photo de cette dernière sera jointe.</p> <p>Art 7 Le bureau directeur de l'Union Cyclotouriste Orthézienne se réserve le droit de procéder à des contrôles secrets et de modifier s'il y a lieu le tracé du circuit. Les participants seraient informés de cette particularité avant le départ</p> <p>Art 8 Le montant de l'inscription est fixé suivant l'importance du groupe : le barème étant précisé ci-dessous. Cette participation permet de couvrir les frais d'organisation.</p> <p>Art 9 Aucun temps ni classement ne sera publié. Seul le carnet de route individuel mentionnera les heures et dates de départ et d'arrivée de chaque participant</p> <p>Art 10 En ce qui concerne les mineurs, ils doivent être obligatoirement accompagnés d'un parent, d'un représentant légal ou d'un éducateur qualifié.</p>
<p>Montant de l'inscription Jusqu'à 5 personnes 6,00 € / personnes De 5 à 10 personnes 4,50 € / personnes Plus de 10 personnes 3,50 € / personnes Non affiliés 8€ / personnes</p> <p>Médaille disponible 3,50 €</p>	<p>Chèque à libeller à l'ordre de : UCO Cyclotourisme</p>
<p>Adresse correspondant (e)</p>	<p>Larricq Jean-Louis 05/59/69/26/56 13 rue des Cerisiers 64300 Orthez</p>
<p><input type="checkbox"/> Je déclare avoir pris connaissance du règlement</p>	<p>et l'accepter dans son intégralité.</p>
<p>Date :</p>	
<p>Signature :</p>	
	<p>Exemplaire à conserver par l'intéressé</p>